



Le paritarisme étatisé, un oxymore gouvernemental

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

La journée de mobilisation du 22 mars a été réussie. Les fonctionnaires des trois versants de la fonction publique (État-hôpital-territoriale) ont répondu à l'appel de sept organisations dont FO. Il en est de même à la SNCF. C'est un avertissement ou un coup de semonce pour le gouvernement. Il révèle des attentes importantes et une colère qui s'installe. Est-ce que le gouvernement va en tenir compte ?

Rien ne le laisse présager dans l'immédiat. D'autant que rapidement, nous allons découvrir les propositions de la concertation dite CAP 22 concernant la fonction publique. Une concertation qui, comme il y a dix ans avec la RGPP, a été conduite en catimini. Il faudra aussi mesurer rapidement les annonces gouvernementales concernant les Ehpad et voir si elles sont à la hauteur des problèmes.

Dans le privé, pour la première fois depuis la présidentielle, on est confronté

à l'appréciation par le gouvernement de deux accords nationaux interprofessionnels. S'il ne nous appartient pas de faire les lois, il est important de voir si l'esprit des accords sera respecté. Mais rien n'est moins sûr. Sur l'Assurance chômage notamment, si les interlocuteurs sociaux conservent la responsabilité de négocier la convention d'assurance chômage, cette dernière risque d'être tellement encadrée que la liberté de négociation sera fortement entravée.

Ce serait un oxymore gouvernemental, celui du paritarisme étatisé. Le cocktail libéralisme économique/autoritarisme social est encore d'actualité. Notre congrès confédéral, dans un mois à Lille, aura l'occasion d'y revenir. ▀

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter